



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*20151402\*

Déposé au greffe du Tribunal de  
l'entreprise de Liège, division Dinant le

10 DEC. 2020

Le greffier

N° d'entreprise : 0651 614 623

Nom

(en entier) : **L'ENFER**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **Route de Lautenne, (Rosée) 192, 5620 Florennes****Objet de l'acte : Changement de siège social**

Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 novembre 2020 tenue à 09h00

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur LIZIN Dominique

A la suite de quoi, le Président expose :

1. Que la présente assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

Transfert du siège social

Divers

2. Que tous les actionnaires étant présents et ayant approuvés la date de la réunion choisie, il ne doit pas être justifié l'envoi de convocations et que l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour pré-indiqué.

Après avoir pris note des explications données par l'organe de gestion, l'assemblée accepte à l'unanimité :

Le transfert du siège social de la Route de Lautenne, (Rosée) 192, 5620 Florennes à la nouvelle adresse : 5640 Mettet, Rue Croix de Bourgogne, 16A.

L'ordre du jour étant épuisé, et compte tenu de ce que tous les points repris à l'ordre du jour ont fait l'objet de débats et de décisions de la part de l'ensemble des associés, l'assemblée prend fin après lecture du présent procès verbal.

Le Gérant

LIZIN Dominique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2020 - Annexes du Moniteur belge